

⊗ **Les traces, les impuretés et le concept Alara**

Acronyme de «As Low As Reasonably Achievable», Alara est un concept de risk management. Il peut servir dans le cadre de l'étude des impuretés (dans les matières premières) et des traces* (dans les produits finis). Deux sujets de plus en plus présents dans d'actualité, à cause des obligations réglementaires (Reach, Règlement) et de la pression de certaines ONG (notamment sur les traces de plomb dans les rouges à lèvres). «On peut toujours trouver des traces. Mais la vraie question est de prendre en compte tous les aspects de sécurité liés à cette présence», a expliqué à Chartres Marc André Lefebvre, directeur international de la gestion du portefeuille matières premières de L'Oréal. Le Colipa a donc mis en place cette année deux expert teams dédiés : Ingrédients et Traces**. L'objectif du second, présidé par Marc André Lefebvre, est de produire d'ici à début 2011 des lignes directrices pour définir des limites là où la réglementation n'en a pas fixé, et un ensemble de méthodologies analytiques permettant la mesure des concentrations de ces traces dans les produits finis. C. THÉVENIN

* Généralement exprimées en ppm (parties par million), voire en ppt (parties par milliard).

** Traces travaille sur acrylamide, dioxane, métaux lourds (plomb, mercure, arsenic, cadmium, antimoine, nickel, cobalt et chrome), résidus de solvants organiques, formaldéhyde et phtalates.

▷ **RÉGLEMENTATION**

⊗ • **Cosmétovigilance : un exemple concret.** Le futur Règlement Cosmétiques instaure l'obligation de communiquer aux autorités les effets indésirables graves (EIG). En attendant la finalisation de leur définition par Bruxelles, Christelle Guyomard, de la société Iris (spécialisée en vigilance produits) a présenté son expérience récente. «Depuis le 1^{er} janvier, nous avons comptabilisé 14 dossiers de cas graves, soit 4% du total». Ces chiffres concernent principalement des femmes, dans 5 pays (France, Suède, Royaume-Uni, Pays-Bas et Russie) et seuls 64% d'entre eux étaient «imputables» (lien de causalité établi). Un résultat à rapporter au nombre de produits vendus par an.

⊗ • **Une aide pour la notification.** Selon l'article 13, ce même Règlement prévoit l'obligation de notifier par voie électronique tous les produits auprès de la Commission européenne. Face à l'inquiétude de l'industrie concernant cette nouveauté, Anne Dux, directrice des affaires scientifiques et réglementaires à la Febea a tenu à rassurer lors du Congrès de Chartres : «La Febea va recevoir un soutien du ministère de l'Industrie afin de vous aider, notamment via un diagnostic de vos dossiers».

▷ **SANTÉ PUBLIQUE**

• **La mairie de Paris en campagne.** Les produits éclaircissants peuvent nuire gravement à la santé. Tel est le message de la campagne d'information lancée

par la mairie de Paris, en partenariat avec l'Urac (unité de réflexion et d'action des communautés africaines). Des affiches ont été disposées dans les 10^e, 18^e et 19^e arrondissements, et une fête gratuite a été organisée par la mairie du 18^e. Un guide pédagogique et une BD ont été publiés, tous deux accessibles sur www.paris.fr et sur www.parlonscosmetiques.com, le site de la Febea.

▷ **ACHAT**

• **Symris investit en Egypte et dans le Golfe.** L'entreprise allemande (CA 2008 : 1,32 Md€) a annoncé l'acquisition de Futura Labs. Cette entreprise égyptienne (CA 2008 : 15,1 M\$), qui dispose déjà d'un outil de production au Caire et maintenant d'un autre à Dubai travaille aussi bien sur les arômes que les parfums.

▷ **PRIX**

• **L'Oréal, deux Nobel et des doctorantes.** Deux lauréates 2008 du prix L'Oréal-Unesco Pour les femmes et la science - Elizabeth Blackburn pour l'Amérique du Nord et Ada Yonath pour l'Europe -, ont respectivement reçu les prix Nobel de médecine et de chimie 2009. Une vraie consécration pour ce prix créé en 1998 et un espoir pour les jeunes étudiantes françaises récemment récompensées par L'Oréal ? En effet, avec la commission française de l'Unesco et l'Académie des sciences, la division Produits Grand public France a offert, pour la 3^e année, une bourse à dix doctorantes choisies pour l'excellence de leurs travaux scientifiques.

COSMÉTIQUE HEBDO

2, rue Maurice Hartmann BP 62 - 92133 Issy-les-Moulineaux cedex • Tél. : 01 71 16 31 78 • Fax : 01 71 16 31 72
• Site Internet : www.cosmetiquemag.fr

- Directeur des rédactions : François Kermaol (01 46 29 47 69)
- Rédactrice en chef : Sabine de Seze (01 71 16 32 09), Chef de rubriques : Iris Yulzari (01 71 16 32 40)
- Journaliste/secrétaire de rédaction : Valérie Bansillon (01 71 16 31 95)
avec la participation de la rédaction de CosmétiqueMag
- Ont collaboré à ce n° : M. Bailly, S. Billon, P. Braun, C. Deloye, L. Jaillard, F. Lecocq, M. Léonard, A.-S. Martin, F. Matéo, C. Thévenin
- Président et directeur de publication : Antoine Duarte • Actionnaire principal : Reed Elsevier France
Directeur délégué aux produits : Jean-Louis Potier
- Directeur délégué aux affaires commerciales : Carole Dubourg • Directrice de pôle : Virginie Paradol (01 71 16 32 33)

Commission paritaire 0911 T 78969. Cosmétique Hebdo est édité par Reed Business Information

SAS au capital de 4 099 168 €. RCS Nanterre : B.339 611 956. Impression : Dupli-Print, 2 rue Descartes - ZI Sezac 95330 Domont. Dépôt légal à parution

Service Abonnements Cosmétique Hebdo : B402 - 60732 Sainte-Geneviève cedex - France
Tél. : 33 (0)3 44 62 43 80 - Fax : 33 (0)3 44 12 57 73 - e-mail : circ@cosmedias.fr
1 an, 42 numéros en France : 645 € TTC / Etranger + Dom-Tom : 695 € - Vente au n° : France : 20 € - Autres pays : 22 €
autres publications : www.cosmedias.fr